

Dossier – Convoitises autour de la biodiversité cultivée

Par Christophe NOISETTE, Eric MEUNIER, Frédéric PRAT, Charlotte KRINKE

Publié le 05/07/2018



Depuis vingt ans, *Inf'OGM* suit le dossier des plantes transgéniques. Voici dix ans, ce dossier s'est élargi à la problématique des nouvelles techniques de modification génétique et de la désormais célèbre question posée par les entreprises : ces nouvelles techniques donnent-elles des OGM

soumis au champ d'application de la loi, ou non ?

Et aujourd'hui, un autre sujet apparaît sur les radars, discutés dans une relative intimité des instances internationales jusque récemment : la dématérialisation des ressources génétiques. Un terme *a priori* complexe pour désigner le séquençage de génome de végétaux et l'enregistrement numérique de ces séquences dans des bases de données.

Un thème qui forme un ensemble cohérent avec celui des plantes transgéniques et des nouvelles techniques de modification génétique. Un ensemble qui concerne simplement la stratégie d'entreprises pour avoir gratuitement accès au « vivant » tout en réclamant ensuite une propriété industrielle qui l'englobera.

Dans ce dossier, *Inf'OGM* choisit d'aborder ce nouveau thème de la « dématérialisation » du vivant et comment cette approche arrive à point nommé pour les entreprises qui souhaitent échapper à toutes contraintes législatives les obligeant à partager les bénéfices financiers tirés de leur exploitation de la biodiversité cultivée.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/dossier-convoitises-autour-de-la-biodiversite-cultivee/